

## FORMULAIRE DE REMISES

Titre de la production : \_\_\_\_\_

Maison de production : \_\_\_\_\_

Date du rapport : \_\_\_\_\_

Rapport préparé par : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Nom du réalisateur	Membre ARRQ	# du contrat	Date du paiement	Cachet de réalisation	Contribution du producteur		Dédutions à la source		
					Assurances 4%	REER 6%	Cotisation professionnelle		REER 2%
							Membre 3%	Non-membre 6%	
<b>Sous-total :</b>									
<b>Grand total :</b>							<b># du chèque (transfert) :</b>		

Les remises devant être effectuées conformément à l'entente collective ARRQ-AQPM 2023-2024 sont versées à l'ARRQ le vingt-et-unième (21e) jour du mois suivant pour l'ensemble des paiements effectués durant le mois précédent.